

**FOAMGLAS®**

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 17-janv.-2025

Version 2

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC®56 Component B (r)

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00147

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels
Adhésifs
UFI :
0300-P0FK-C00F-G9CN.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Pittsburgh Corning Europe
Albertkade 1
3980 - Tessenderlo, Belgium
Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com

Telephone number T +32 (0)13 661 721, F +32 (0)13 667 854

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721 (uniquement pendant les heures ouvrables)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre)National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanjaInstitut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	GiftlinjenBispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Estonie	Eesti Vabariik Mürgistusteabekeskuse telefoninumber 16662; + 372 794 3794
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der CharitéCharité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety)Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99

Irlande	National Poisons Information CentreBeaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	Centro Antiveneni (Poisons Centre)Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473
Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	GiftinformasjoneneGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódź) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação Antivenenos - CIAV - 800 250 250
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

Symboles de danger

C - Corrosif

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers**Autres dangers**

Produit ciment, dont la teneur en chrome VI a été abaissée à < 0,0002% par l'agent réducteur (par rapport au poids à sec total).(H317: Non applicable.)--> Respecter la date de péremption.

Une exposition prolongée et/ou une inhalation intensive de silice cristalline libre respirable (diamètre moyen inférieur à 10 microns) peut provoquer une fibrose pulmonaire communément appelée silicose.

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

Aucune substance PBT ou vPvB présente en concentration $\geq 0,1\%$

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Numéro d'enregistrement REACH
Quartz	238-878-4	14808-60-7	≥ 75 - <100	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	≥ 2.5 - <5	Skin Irrit 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Eye Damage 1 (H318) STOTE-SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible
Quartz	238-878-4	14808-60-7	≥ 0.01 - <0.016	STOT RE 1, H372 Specific concentration limit: STOT RE 2; H373: C= $\geq 10\%$	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours**Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

- Transporter la victime à l'air frais
- Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison
- En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle
- En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène

Contact avec la peau

- Consulter immédiatement un médecin
- Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés

Contact avec les yeux

- Consulter immédiatement un médecin
- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes
- Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage

- Ne pas frotter les zones touchées
- Protéger l'œil non blessé.

Ingestion

- NE PAS faire vomir
- Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente
- Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Protection individuelle du personnel de premiers secours

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

- Provoque de graves lésions des yeux
- Irritation oculaire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note au médecin**

Pour plus d'informations, voir la Fiche de données de sécurité.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

- Eau
- Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

- Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses
- La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques
- En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations

5.3. Conseils aux pompiers**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles**

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau
- Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
- Empêcher le produit de pénétrer les égouts
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

- Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer

- dans des récipients pour élimination ultérieure
- Ne pas rincer avec de l'eau ou des produits nettoyants aqueux

Méthodes de nettoyage

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Nettoyer soigneusement la surface contaminée
- Éviter toute formation de poussières
- Endiguer
- Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination

6.4. Référence à d'autres rubriques**Référence à d'autres rubriques**

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes fermés

Considérations générales d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

- Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé
- Conserver hors de la portée des enfants
- Conserver dans des récipients correctement étiquetés

Matières incompatibles

- Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

- Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Quartz 14808-60-7		0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	0.1 mg/m ³ TWA (alveolar dust)	
Ciment portland 65997-15-1		10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	1 mg/m ³ TWA (without asbestos fibers and <1% crystalline silicas), alveolar dust)	
Quartz 14808-60-7		0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	0.1 mg/m ³ TWA (alveolar dust)	
Nom chimique	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Quartz	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

14808-60-7			TWA: 0.1 mg/m ³		
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³			TWA: 5 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Quartz 14808-60-7			TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	
Ciment portland 65997-15-1			TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	
Quartz 14808-60-7			TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	
Nom chimique	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Quartz 14808-60-7		TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.3 mg/m ³ STEL: 0.9 mg/m ³ STEL: 0.15 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 6 mg/m ³				TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Quartz 14808-60-7		TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.3 mg/m ³ STEL: 0.9 mg/m ³ STEL: 0.15 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ MAC: 3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.5 mg/m ³	
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³			
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ MAC: 3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.5 mg/m ³	
Nom chimique	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.05 mg/m ³	TLV: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³		
Ciment portland 65997-15-1	TWA: 4 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³	
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.05 mg/m ³	TLV: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) • Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) • Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques • Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage**
 - Lunettes de sécurité étanches
 - (EN 166)
 - Écran de protection faciale
- Protection des mains**
 - Porter des gants de protection
 - Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
 - Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile
 - Porter des gants de protection en caoutchouc butyle
 - Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
- Protection de la peau et du**
 - Vêtements de protection adaptés

corps	• Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané
Protection respiratoire	• En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié • Exposition à court terme : Masque complet (DIN EN 136). Demi-masque (DIN EN 140). Masque antipoussière efficace (EN 149). Type de filtre: P2 (EN143). Exposition à long terme : Appareil de protection respiratoire autonome isolant

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	• Aucune information disponible
---	---

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	Gris
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	12.5	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1,50 g/cm ³	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	<5 g/L	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Indéterminé(e)(s)	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité	• Pas de réactivité connue
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	• Stable dans les conditions normales
------------------	---

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	• No
Sensibilité aux décharges statiques	• No

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucune dans les conditions normales de traitement.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	• Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	• Aucune information disponible
-------------------------------	---------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition	• La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques
---	--

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Informations sur le produit**

Cette préparation contient du ciment. Le contact entre le ciment et les fluides corporels (par exemple la sueur et les fluides oculaires) peut provoquer des irritations ou des brûlures.
Aucune donnée disponible.

Ingestion	Aucune information disponible.
Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation	Aucune information disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

DL50 par voie orale	silice cristalline libre ($\text{Ø} < 10 \mu$) 500 mg/kg (rat)
----------------------------	--

11.2 Informations sur d'autres dangers**Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

12.1. Toxicité

Écotoxicité Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes**12.7. Autres effets néfastes****Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	• L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur • Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
Emballages contaminés	• Ne pas réutiliser le récipient
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	• Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

ADR

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Quartz 14808-60-7	RG 25	-
Ciment portland 65997-15-1	RG 8, RG 10	-
Quartz 14808-60-7	RG 25	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H312 - Nocif par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

*	Désignation « Peau »	Plafond	Valeur limite maximale
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)	TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)

Date de révision 17-janv.-2025

Remarque sur la révision Sans objet

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité